

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

La CFE-CGC répond à vos questions !



En tant qu'adhérent à la **CFE-CGC**, vous bénéficiez d'un service unique de réponse par courriel à vos questions sur le prélèvement à la source.

 faq@cfecgc.fr

Nos spécialistes répondront à vos questions.

Précisez dans le courriel vos Nom, Prénom et N° d'adhérent et indiquez « fédération Métallurgie »

